

Parcours autour de Castelnau de Mandailles

Le Chemin de César

En partant de Castelnau de Mandailles, ancien village fortifié, le chemin vous mènera vers le plateau de l'Aubrac avant d'emprunter une portion du mythique GR65 « le sentier de St Jacques de Compostelle ».

Durée : 5h30 (variante : 4h) Difficultés : ** (randonneurs confirmés)

Balisage : jaune de 1 à 3, blanc et rouge (GR 65) entre 3 et 4, jaune entre 4 et 1.

Longueur : 18,5 km

Dénivelé : 510 m (positif cumulé)

Point de départ/parking : place de la fontaine au pied du château à Castelnau de Mandailles.

1. Depuis la place de la fontaine, revenir vers la D. 557 par la rue du Bois. Monter en face jusqu'au foyer rural et continuer tout droit par un chemin creux pour déboucher sur la petite route menant à **la Cavalerie**. Continuer tout droit sur 250 m jusqu'à **Cayrac**. Au premier croisement, tourner en épingle à droite vers la Line sur 50 m. Obliquer à gauche sur une petite route qui se prolonge par un chemin d'exploitation menant au réservoir puis à la grange de **la Serre**.

2. Poursuivre la montée tout droit sur un chemin de terre à flanc qui ensuite se rétrécit. Par un sentier ombragé et herbeux, dominant les gorges de la boralde, remonter à travers bois (abreuvoir) jusqu'à la ferme des **Veyssets**. Contourner la ferme. Passer près de la ferme de **Vennac**. Atteindre la petite route, ancienne voie romaine, venant de Saint-Chély-d'Aubrac, empruntée par le **GR 65** (chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle).

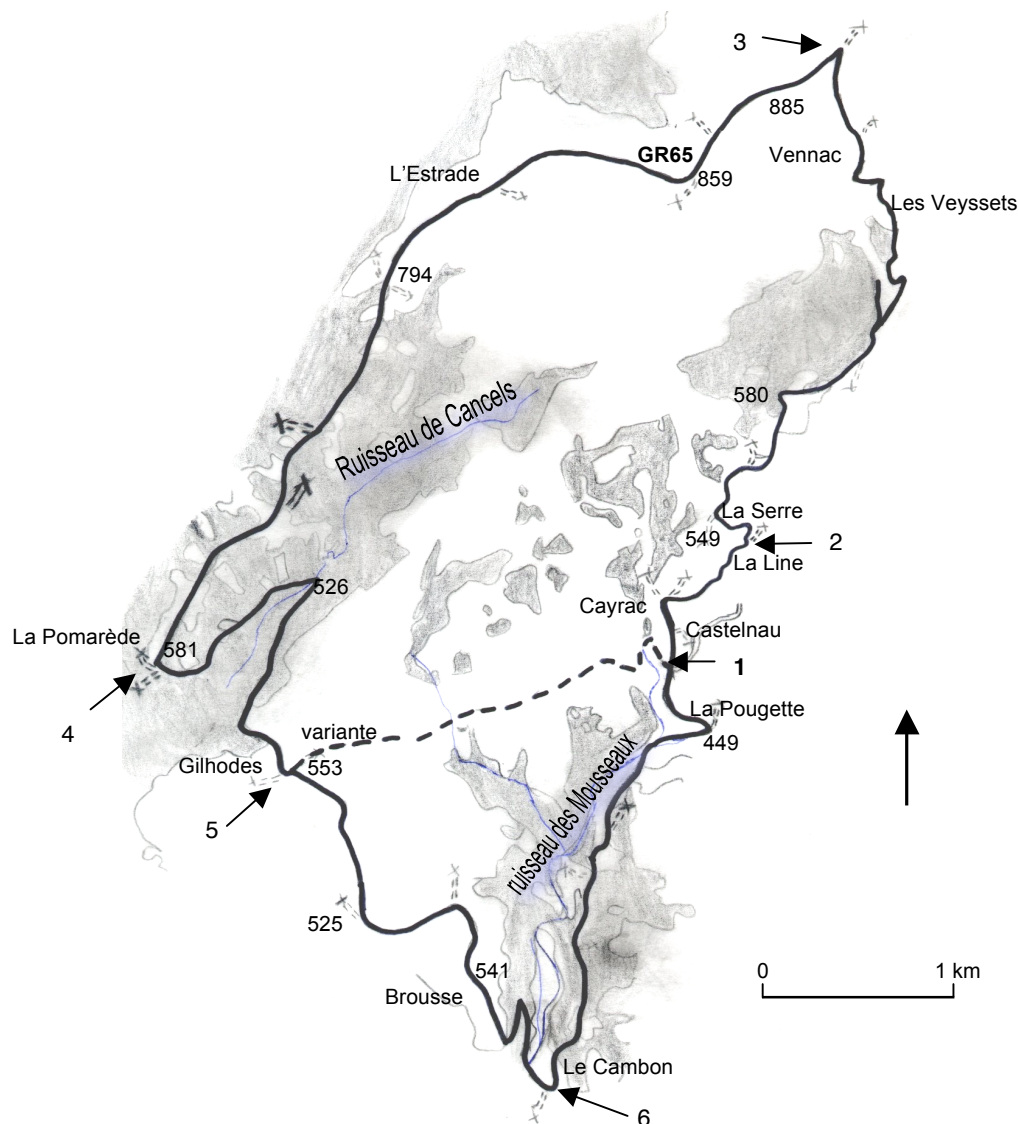
3. Au carrefour virer en épingle à gauche. Vous empruntez désormais le **GR65**. Le balisage change. Suivre la route sur 1 km. Après le croisement de la Bessière, à 250 m, tourner à droite sur un chemin d'exploitation rejoignant **L'Estrade** à travers les pâtures. A l'entrée du hameau continuer à droite toujours sur le **GR 65**. A découvert puis à travers bois descendre vers le lieu-dit **la Pomarède**.

4. Au croisement avec une piste forestière, quitter le GR 65 et poursuivre à gauche. Le balisage est de nouveau en jaune. Emprunter cette piste à flanc, passer le ruisseau de Canceles. Revenir à la route conduisant à Bonauberg.

5. À la ferme de **Gilhodes** poursuivre à gauche sur 10 m puis bifurquer à droite sur un chemin de terre jusqu'à la D 557. La suivre à gauche sur quelques mètres puis obliquer à droite sur un chemin herbeux qui, après un croisement, se prolonge tout droit par un chemin creux et débouche sur la route de desserte de **Brousse**. La suivre à droite sur 250 m. Après le hameau descendre en lacets à travers bois jusqu'à la Boralde du Cambon bas. Passer le vieux pont de pierre et monter par un chemin pierreux puis un chemin de terre jusqu'au **Cambon** (église romane remaniée au 16e s. qui possède un clocher-peigne et un clocher carré. A l'intérieur, riche mobilier, du 15e au 18e siècle, et fresques d'un grand intérêt).

6. Contourner l'église par la gauche. Monter jusqu'au cimetière. S'engager à gauche sur une « carral » surplombant la Boralde des Mousseaux. Laisser à gauche la ferme du Guiraldès puis emprunter une large piste sur 1,5 km. Avant la Pougette, bifurquer à gauche sur un sentier escarpé qui remonte vers **Castelnau** en contournant le piton.

Variante : À la ferme de **Gilhodes** continuer à gauche sur la petite route jusqu'à la D 557. La suivre jusqu'à **Castelnau de Mandailles**.



Parcours autour de Castelnau de Mandailles

Le Puech de Barry

Une randonnée très contrastée, depuis le lac de Castelnau-Lassouts-Lous, le paradis des pêcheurs de carpe et sandre, jusqu'au Puech basaltique de Barry, offrant des points de vue uniques dans un paysage de moyenne montagne.

Durée : 2h30 (ou variante : 4h)

Difficultés : ***

Balisage : jaune

Longueur : 9 km (ou variante 14 km)

Dénivelé : 435 m (positif cumulé) (variante : 540 m)

Point de départ : au centre du village de Mandailles

Parking : terre-plein à gauche, surplombant l'église (devant la salle des fêtes).

1. Descendre par la rue en très forte pente à gauche de l'église vers le bas du village jusqu'aux ruines du château. Bifurquer à gauche en direction de l'**Alauzet**. Descendre par la petite route jusqu'aux berges du lac. Continuer sur la piste gravillonnée et rejoindre l'aire de l'**Alauzet** (aire de pique-nique).

2. Monter à gauche sur 300 m. Virer en épingle à gauche sur un chemin empierré pour remonter jusqu'aux **Colombies**. A l'entrée du hameau continuer tout droit vers la D. 141.

3. Au croisement, prendre à gauche sur 150 m. Avant la ferme-auberge de **Sisterne** bifurquer à droite jusqu'au **Bouscaillou**. Poursuivre après la ferme sur 200 m. Obliquer à gauche sur un chemin d'exploitation pour monter vers le Puech du Barry. A travers bois et pâtures retrouver un chemin de terre venant de Lestival (**variante**).

4. Obliquer à gauche sur un sentier herbeux entre des clôtures et monter jusqu'au **Puech de Barry**. (panorama sur la vallée du Lot, Roquelaure, Lassouts, St-Côme et l'Aubrac).

5. Descendre direction sud par un petit sentier très escarpé dans la bruyère (soyez prudent) puis un chemin bordé de buis pour déboucher sur un chemin de servitude. Prendre à droite et le suivre à flanc. Au premier croisement descendre à gauche vers la petite route menant à **Mandailles**. La suivre à gauche pour rejoindre le village.

Variante : Au point 3 suivre la D. 141 à droite vers **Salesses** sur 1 km environ. Virer à 90° à droite et suivre un chemin de terre tout droit jusqu'à **Condamines**. Traverser à droite, monter à gauche du monument aux morts. A 30 m tourner à gauche dans une rue étroite sur 40 m. Au niveau d'une maison surmonté d'un clocheton prendre à droite un ancien chemin bordé de murets (assez raide). Remonter sur le plateau et atteindre le Col de **Trescol**. Suivre la petite route en face jusqu'à **Lestival**. A l'entrée du hameau prendre à gauche un chemin de terre bordé de pâtures remontant jusqu'au point 4. Continuer la montée à droite vers le **Puech de Barry** par l'itinéraire principal.

